

Newsletter #56 – 28 février 2019

A l'attention des acteurs de la demande de logement social

Cette newsletter est diffusée par l'équipe projet nationale en charge du déploiement de la réforme de la demande unique de logement social.

Politique de numérisation des pièces justificatives de l'identité du demandeur

Dans le cas :

- d'une création d'une demande par un guichet enregistreur ;
- d'une validation d'une demande déposée sur le PGP, par un guichet enregistreur ;

il est rappelé que **le télé-versement dans le SNE/SPTA de la pièce justificative numérisée, attestant l'identité du demandeur, est obligatoire**, conformément à l'article R. 441-2-3 du CCH.

Mise en production de la V 5.7.1 du SNE

La mise en production de la version 5.7.1 du SNE a été réalisée le 26 février 2019.

Cette version intègre notamment :

- les écrans d'informations liés au prélèvement à la source et annoncés dans la newsletter n°55 ;
- la modification d'un couple NIR / date de naissance par le gestionnaire territorial ;
- le renvoi des demandes ANRU par le WS getDoublons.

Cette dernière évolution a nécessité la mise à jour du cahier des charges des interfaces du SNE, dont la nouvelle version a été publiée sur le site des professionnels du logement social :

<http://sne.info.application.logement.gouv.fr/cahier-des-interfaces-pour-la-demande-version-5-7-a511.html>

Seuls le cahier des charges « historique » ainsi que le fichier technique wsdl « DemandeLogementImpIService » ont été modifiés. Les autres fichiers techniques ainsi que les cahiers des charges « dossier unique » et « gestion partagée » n'ont pas été impactés par cette évolution.

L'ancienne version du wsdl continue de fonctionner, sans renvoyer les doublons ANRU.

Version 6.3

La version 6.3 du SNE améliorera la sécurité, en mettant à jour un grand nombre de composants techniques, dont celui gérant les échanges par web services. Il n'y a pas de modification du cahier des charges des interfaces.

Cette version sera déployée, sur la plate-forme Ecole, courant avril. Il est fortement recommandé de tester, avant fin mai, les échanges de votre SI avec cette version du SNE.

Mise à jour du formulaire Cerfa de la demande de logement social

Des corrections de forme, très mineures, vont être opérées sur le formulaire Cerfa V3 de la demande de logement social, qui sera prochainement republié sur le site service public

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R149> :

- mise à jour des mentions RGPD ;
- centrage du nom du Ministère ;
- limitation du champ Numéro Unique à 18 caractères.